

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 28 novembre 2013, à 17 h 45, au siège du RTC, 720, rue des Rocailles, Québec.

Sont présents : Rémy NORMAND, président (par conférence téléphonique)
Marie France TRUDEL, vice-présidente (par conférence téléphonique)
Suzanne VERREAULT (par conférence téléphonique)
Dominique TANGUAY (par conférence téléphonique)
Anne CORRIVEAU (par conférence téléphonique)
Laurent PROULX (par conférence téléphonique)
Myriam RÉGNIER (par conférence téléphonique)
Yvan BOURDEAU (par conférence téléphonique)

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : M^e Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale adjointe
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 13-149

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Nomination de membres au Comité d'audit

CONSIDÉRANT que, par sa résolution n° 12-168, du 21 novembre 2012, le conseil d'administration du RTC adoptait la charte du Comité d'audit prévoyant le mandat, la composition et le mode de fonctionnement de ce comité;

CONSIDÉRANT que, suite aux dernières élections municipales, de nouveaux membres ont été nommés pour siéger au sein du conseil d'administration du RTC;

Résolution 13-150

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par M. Laurent Proulx, il est résolu de nommer les personnes suivantes au poste de membre du Comité d'audit :

- *Mme Suzanne Verreault et Mme Dominique Tanguay, membres du conseil d'administration, pour siéger avec les autres membres désignés dans la charte;*
- *M. André Gauthier, CPA, CA, à titre de président et membre indépendant du comité, pour siéger avec les autres membres désignés dans la charte.*

Adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un membre au Comité technique de l'approche client

CONSIDÉRANT que, par sa résolution n° 13-27, du 27 février 2013, le conseil d'administration du RTC adoptait la charte du Comité technique de l'approche client prévoyant le mandat, la composition et le mode de fonctionnement de ce comité;

CONSIDÉRANT que, suite aux dernières élections municipales, de nouveaux membres ont été nommés pour siéger au sein du conseil d'administration du RTC;

Résolution 13-151

Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est résolu de nommer la personne suivante au poste de membre du Comité technique de l'approche client :

- **Mme Anne Corriveau**, membre du conseil d'administration, pour siéger avec les autres membres désignés dans la charte.

Adoptée à l'unanimité

4. Modification de parcours - desserte du C.E.G.E.P Garneau

CONSIDÉRANT que, par sa résolution n° 13-50, du 24 avril 2013, le conseil d'administration du RTC modifiait des parcours eXpress, de la série 300 afin d'appuyer le développement du Plateau centre de Sainte-Foy;

CONSIDÉRANT que, suite à diverses demandes, notamment du conseil de quartier et suivant des discussions intervenues avec la Ville de Québec et le Cégep Garneau, il a été convenu d'en modifier le tracé;

CONSIDÉRANT l'article 79 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 13-152

Sur proposition de Mme Anne Corriveau, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est résolu de modifier le tracé des parcours 93, 94, 95, 315, 330, 336, 337, 338, 350, 355, 358, 372, 374, 377, 380, 381, 382 et 384, le tout, tel que détaillé en annexe du document n° 4 du dossier de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution, et ce, à compter du 30 novembre 2013.

Adoptée à l'unanimité

5. Levée de l'assemblée

Résolution 13-153

Sur proposition de Mme Suzanne Verreault, appuyée par Mme Myriam Régnier, il est résolu de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 18 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale adjointe